



Politique d'investissement

- Fonds Actions Europe
- Stratégie d'investissement : recherche de la croissance pérenne de dividende par la sélection d'entreprises qui investissent à long terme
- Détecter des anomalies de marché et exploiter des niveaux techniques, zones de survente, écarts anormaux
- Moteur quantitatif QUART de création d'alpha (*Quantitative Unique Analysis Rotation Trading*)
- Horizon de placement recommandé : > 5 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 150,72 €

Actif du compartiment : 12,81 M €

Indicateur de risque - SRI

A risque plus faible A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

Caractéristiques du compartiment

Gérants :



Sovann PENNE
Gérant



Aymeric DIDAY
Gérant

Forme juridique : SICAV UCITS V Française

Date de lancement : 28/02/2020 (Part I)

Code ISIN :

- Part I : FR0013466166
- Part R : FR0013466158

Valeur liquidative :

- Part I : 150,72 €
- Part R : 109,31 €

Ticker Bloomberg : PERADIV FP / PERGADR FP

Classification : Actions européennes

Benchmark : BBG Europe Large & Mid Cap NR €

Devise de référence : EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Eligibilité PEA : Oui

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF

Société de gestion : PERGAM

Souscription / rachat cutoff : 11h

Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)

Frais de rachat : 0%

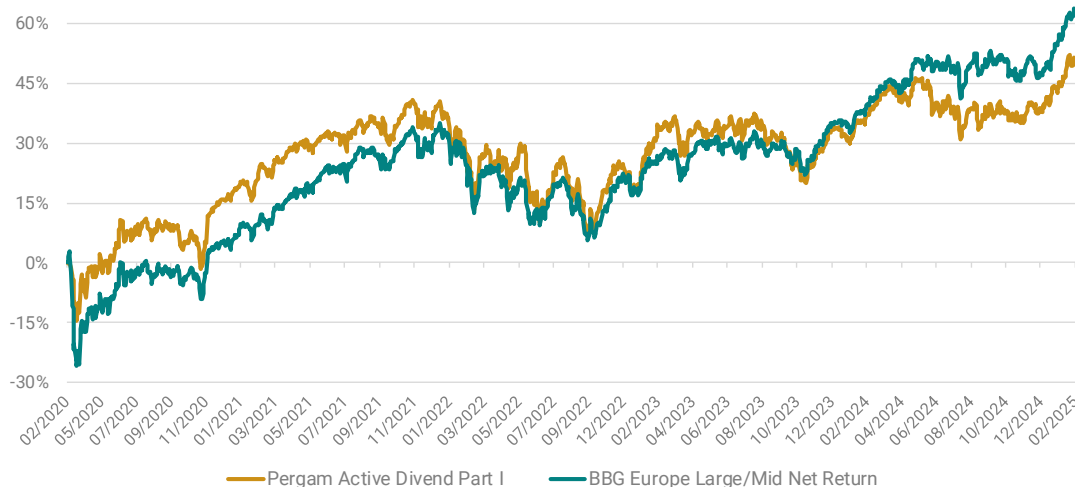
Frais de gestion : 1,2% TTC

Commission de surperformance : 15% au-delà d'une performance annualisée de 6%

Contact

investors@pergam.net

Performances – Part I



Performances calendaires

	Part I	Part R*	Indice
2020	18,2%		-4,2%
2021	17,7%		25,0%
2022	-15,1%		-12,0%
2023	12,9%	-2,0%	15,9%
2024	4,1%	3,2%	9,0%

* Date de lancement : 28/02/2020

Performances cumulées

	Part I	Part R*	Indice
1 mois	3,6%	3,2%	3,6%
3 mois	10,1%	9,5%	9,8%
6 mois	7,6%	6,8%	7,1%
9 mois	4,4%	3,8%	9,0%
YTD	8,5%	8,1%	10,3%
1 an	8,8%	7,6%	16,0%
3 ans	24,6%		36,0%
Création	50,7%		63,2%

Commentaires de gestion

Le fonds termine le mois de février en progression de **+3,6%**, dans un contexte marqué par une montée des **tensions géopolitiques** et une accélération des **investissements européens dans le secteur de la défense**. Face aux enjeux stratégiques croissants, plusieurs pays de l'Union européenne ont annoncé une augmentation significative de leurs **budgets militaires**, favorisant une dynamique positive pour les valeurs du secteur.

Profitant de cette tendance, notre **surpondération sur la défense** a été un moteur de performance ce mois-ci. Ce positionnement a été renforcé avec l'ajout de **MTU Aero Engines**, un acteur clé dans la fabrication de moteurs d'avions, qui bénéficie de la hausse des commandes militaires et de la modernisation des flottes européennes.

Par ailleurs, le fonds a procédé à une **rotation sectorielle en début de mois**, sortant du secteur **Utilities** avec la cession d'**A2A** et **Engie**, considérées comme des valeurs défensives. Cette réallocation visait à privilégier une approche de **stock picking** et à diversifier l'exposition du portefeuille vers des thématiques porteuses, notamment la **prise de l'économie chinoise**, illustrée par l'entrée de **Prosus** en portefeuille.

Le **secteur bancaire** a également été un contributeur important, bénéficiant des **solides résultats de Société Générale** et **Commerzbank**, ainsi que d'un **momentum global favorable**.

En revanche, le **secteur technologique**, et plus particulièrement celui des **semi-conducteurs**, a souffert sur la période. Les **résultats décevants d'ASM International**, combinés à la **tendance baissière du secteur aux États-Unis**, illustrée par la sous-performance de **Nvidia**, ont pesé sur la performance globale.

Perspectives

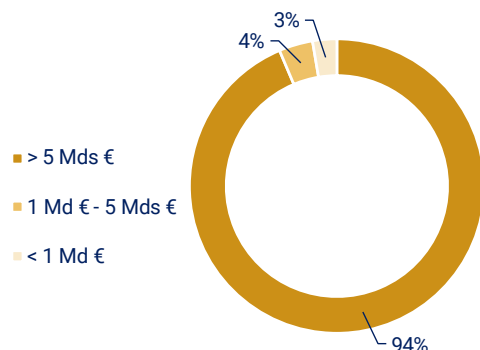
Le mois de mars pourrait être marqué par une **baisse des taux en Europe**, offrant un premier aperçu des implications de cette dynamique sur les entreprises. Nous restons attentifs à l'évolution des marchés et poursuivons notre gestion active pour identifier les meilleures opportunités.



Analyse de portefeuille

Capitalisation boursière

En pourcentage de la poche action

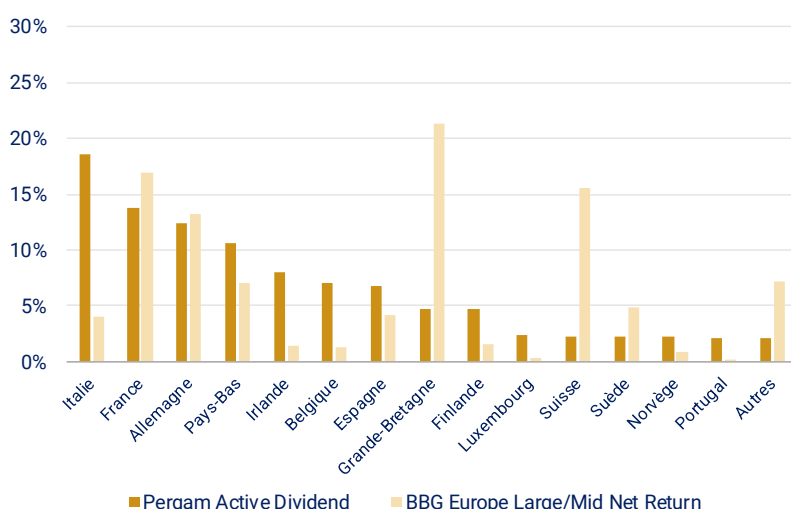


Principales lignes du compartiment

Sociétés	Secteurs	Pays	Poids	Capi. Bours.
BPER BANCA SPA	Finance	Italie	4,5%	10,6 Mds €
DELIVERY HERO SE	Communications	Allemagne	3,2%	8,4 Mds €
LEONARDO SPA	Industrie	Italie	3,1%	26,1 Mds €
ASM INTERNATIONAL NV	Fonds	Pays-Bas	2,8%	23,7 Mds €
ASR NEDERLAND NV	Finance	Pays-Bas	2,6%	10,7 Mds €

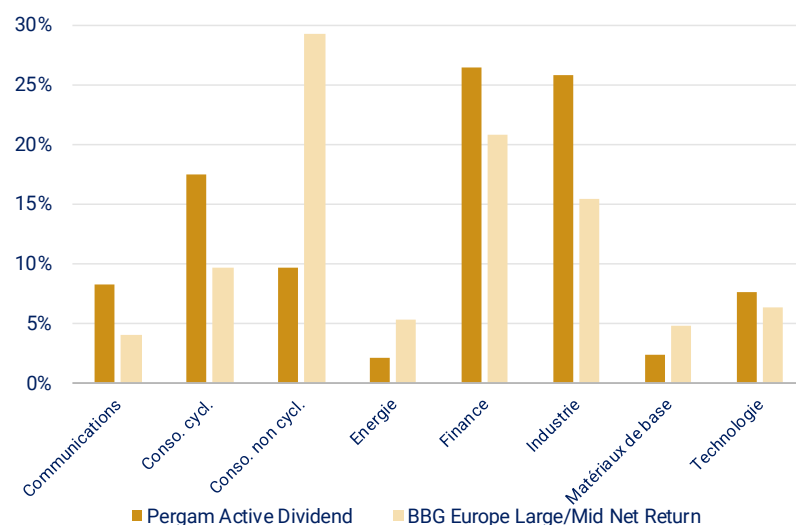
Répartition géographique

En pourcentage de la poche action



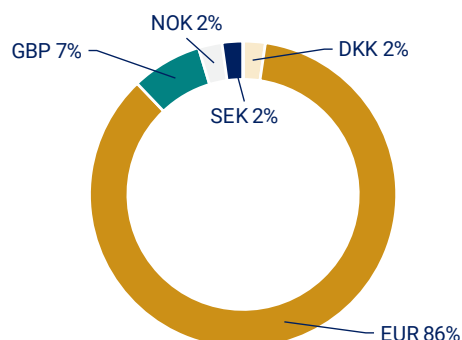
Répartition sectorielle

En pourcentage de la poche action



Exposition devises

En pourcentage de la poche action



Mesures de risques

Ratios	Compartiment
Active Share	84,49%
Volatilité (3 ans)	16,3%
Beta (3 ans)	1,06
Tracking Error (3 ans)	-11,42%
Ratio de Sharpe (3 ans)	0,3
Ratio de Sortino (3 ans)	0,27

Principaux contributeurs

	Poids	Contrib.		Poids	Contrib.
LEONARDO SPA	3,1%	0,72%	LOTUS BAKERIES	2,4%	-0,40%
BPER BANCA SPA	4,5%	0,56%	ASM INTERNATIONAL NV	2,8%	-0,26%
SOCIETE GENERALE SA	1,9%	0,46%	ASML HOLDING NV	2,4%	-0,16%

Principaux mouvements

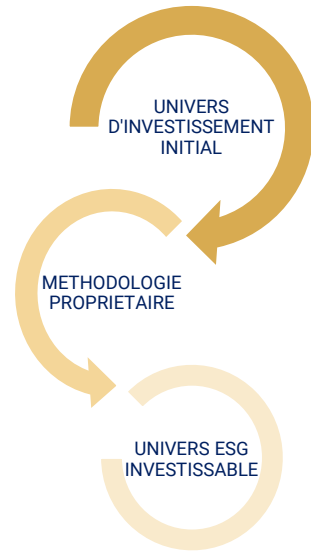
Achats : MTU AERO ENGINES AG, HANNOVER RUECK SE
Ventes : IG GROUP HOLDINGS PLC, ACCIONA SA



Données ESG

Notre approche ESG

Méthodologie



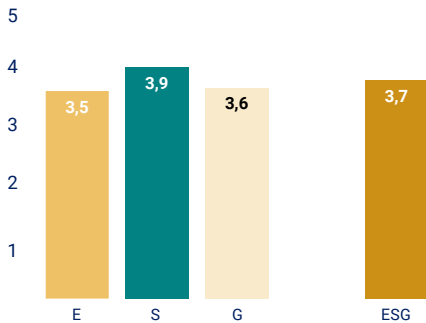
La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

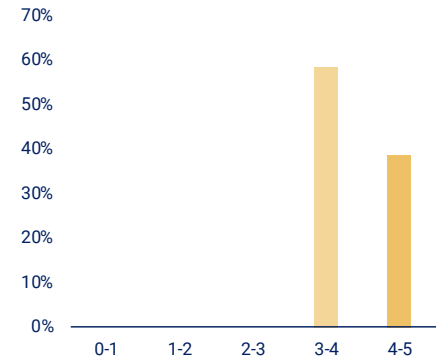
- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
- **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
- **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
 - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
 - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
 - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
 - E = 30% S = 30% G = 40%

Note moyenne des piliers E, S et G

Répartition par notation ESG



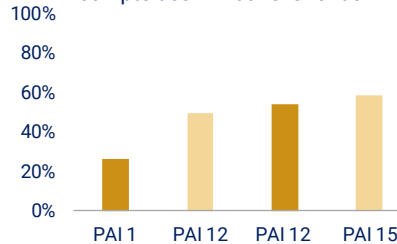
- La note moyenne ESG du fonds est de 3,7/5
- La note du fonds sur le pilier Environnement est de 3,5/5
- La note du fonds sur le pilier Social est de 3,9/5
- La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,6/5



Meilleures notes émetteurs du fonds

Émetteur	Note/Score	Poids	Secteur
TELEPERFORMANCE	4,47	2,0%	Technologie
SOCIETE GENERALE SA	4,43	1,9%	Finance
UNICREDIT SPA	4,37	2,4%	Finance
AENA SME SA	4,33	2,0%	Industrie
CAIXABANK SA	4,29	2,4%	Finance

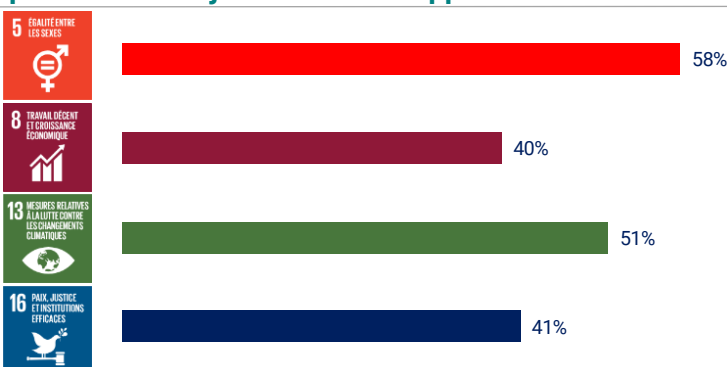
Taux de couverture de la prise en compte des PAI dans le fonds



Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en comptes certaines PAI comme :

- **PAI 1 (Tableau 1 ESMA)** Émissions de GES
- **PAI 12 (Tableau 1 ESMA)** Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements
- **PAI 12 (Tableau 3 ESMA)** Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail
- **PAI 15 (Tableau 3 ESMA)** Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD



Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation. A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs. Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.

CREATEURS D'INVESTISSEMENTS



Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.

« Source : Bloomberg Index Services Limitée. BLOOMBERG® et les indices référencés dans le présent document (les « Indices », et chacun de ces indices, un « Indice ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg ») et/ou d'un ou plusieurs fournisseurs tiers (chacun de ces fournisseurs, un « Fournisseur Tiers ») et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins pour PERGAM SAS (le « Licencié »). Dans la mesure où un fournisseur tiers apporte une propriété intellectuelle en relation avec l'indice, ces produits tiers, noms de sociétés et logos sont des marques commerciales ou des marques de service et restent la propriété de ce fournisseur tiers.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, n'approuvent ce matériel, ni ne garantissent l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans le présent document, ni n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus et, dans la mesure maximale autorisée par la loi, ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, ne pourront être tenus responsables des blessures ou des dommages qui en découlent. »